



VIBRANT - Vibrant Virtual Brazilian  
Anthropology  
E-ISSN: 1809-4341  
vibrant.aba@gmail.com  
Associação Brasileira de Antropologia  
Brasil

Peixoto, Clarice Ehlers

Politique de la vieillesse et développement technologique en France

VIBRANT - Vibrant Virtual Brazilian Anthropology, vol. 3, núm. 2, diciembre, 2006, pp. 67-  
88

Associação Brasileira de Antropologia  
Brasília, Brasil

Disponible en: <http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=406941902003>

- ▶ Comment citer
- ▶ Numéro complet
- ▶ Plus d'informations de cet article
- ▶ Site Web du journal dans redalyc.org

  
Système d'Information Scientifique  
Réseau de revues scientifiques de l'Amérique latine, les Caraïbes, l'Espagne et le Portugal  
Projet académique sans but lucratif, développé sous l'initiative pour l'accès ouverte

# **Politique de la vieillesse et développement technologique en France<sup>1</sup>**

*Clarice Ehlers Peixoto<sup>2</sup>*

L'INTÉRÊT PRINCIPAL DE CETTE RECHERCHE est d'étudier les interactions, les coordinations et les ajustements au sein d'un réseau sociotechnique dans la région parisienne, en l'occurrence à Verrières-Le-Buisson<sup>3</sup>. Les acteurs qui constituent ce réseau sont hétérogènes : les personnes âgées, la gamme des technologies nouvelles auxquelles elles sont confrontées, les organismes qui les leur mettent à disposition (services sociaux des collectivités et de l'État), les professionnels (concepteurs ou prestataires de service) ainsi que les intermédiaires (texte cadre, lois...) qui concrétisent et formalisent les interactions. Il s'agit de rendre intelligibles les comportements respectifs de ces acteurs et de montrer comment ils s'entre-définissent. Ainsi, l'introduction d'une nouveauté technique dépend tout autant de l'offre qui est faite que de son acceptation et/ou de la demande. Dans cette perspective, il importe que les personnes âgées soient appréhendées comme des acteurs à part entière, mettant en oeuvre des stratégies et ne se contentant pas de subir l'évolution de leur environnement.

---

<sup>1</sup> Pour une version plus longue, et en portugais, voir Peixoto C. et Clavaïrolle F., *Envelhecimento, políticas sociais e novas tecnologias*. Rio de Janeiro: ed. FGV, 2005.

<sup>2</sup> Département d'Anthropologie, Université Fédérale de Rio de Janeiro, Brésil, [cpeixoto@uerj.br](mailto:cpeixoto@uerj.br). Cette étude a été réalisé, en 1999, avec Françoise Clavaïrolle (Université de Tours). Elle a reçu, du côté français, un financement du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MIRE) et de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) et du côté brésilien, une bourse de recherche du PROCIENCIA-UE RJ et de post-doctorat de la CAPES.

<sup>3</sup> Cette commune remplissait toutes les conditions requises pour la recherche : ses caractéristiques géo-politiques et démographiques, son organisation sociale permettent une approche localisée, propre à mettre en évidence les configurations singulières qui tiennent au contexte structural et fonctionnel, sans pour autant s'interdire de dégager des faits susceptibles d'offrir une portée généralisatrice.

## **La population de Verrières-Le-Buisson**

Sur une population totale de 15 931 habitants, Verrières comptait, en 1999, 15,4% personnes de plus de 60 ans. L'analyse de l'insertion socioprofessionnelle de la population verriéroise, montre qu'elle se caractérise globalement par une population relativement aisée, avec une représentation élevée des professions intermédiaires et des cadres supérieurs.

Le recours à des formes d'interaction sociale et intergénérationnelle se repose ainsi dans des contrats sociaux entre la municipalité et les associations socioculturelles qui s'adressent soit à des personnes appartenant aux même groupe d'âge (enfants, jeunes, retraités...), soit aux personnes, tous les âges confondus, qui ont un même intérêt. Le caractère routinier des relations s'exerce soit dans le réseau familial ou associatif soit dans les rapports de voisinage ou des conversations éphémères avec les commerçants locaux. Car, à Verrières, il n'existe pas un café-salon où l'on puisse se rencontrer pour passer quelques heures à discuter ou simplement à regarder les passants.

### **Le choix méthodologique**

Nous avons choisi de prendre en compte l'ensemble des technologies auxquelles les plus de 60 ans sont confrontés dans la vie quotidienne. Notre parti pris a été de conduire nos entretiens non-directifs et nos observations de manière extrêmement souple, en nous adaptant aux circonstances et conditions diverses de notre travail de terrain.

Pour les besoins de l'enquête, nous avons subdivisé la population concernée en trois groupes qui apportent des informations spécifiques : les plus de 60 ans, les associations socioculturelles qui jouent un rôle de médiateurs et les responsables de la politique sociale municipale et de l'action gérontologique locale. N'envisageant pas une approche quantitative, nous n'avons pas déterminé un nombre d'entretiens statistiquement significatif, l'échantillon nécessaire à la réalisation d'une enquête par entretien est réduit mais ceci est compensé par la richesse des informations recueillies.

Nous avons pris en compte de la répartition socioprofessionnelle de la population âgée ainsi que des attributions au sein des instances de décision et d'action. Cette approche nous permet de repérer et d'analyser les alliances qui se produisent ou non entre les différents acteurs susceptibles d'intervenir dans le domaine gérontologique de la ville. Par ailleurs, nous n'avons pas voulu proposer la liste des objets susceptibles d'appartenir à la catégorie des «nouvelles technologies», souhaitant laisser aux personnes rencontrées le soin de désigner spontanément les objets qui, de leur point de vue, en relevaient.

## **La politique d'action sociale municipale et le dispositif gérontologique**

Les programmes d'action gérontologique municipale ne peuvent pas s'élaborer sans la participation des trois responsables pour les actions gérontologiques : les fonctionnaires municipaux qui mettent en oeuvre les décisions municipales, les associations loi 1901 (ONG) qui contribuent au développement de programmes de soutien à domicile, et le secteur privé à travers les structures d'hébergement collectif et les services privés à domicile pour les personnes âgées. Tous, de par leurs champs d'activité, sont à la fois des observateurs du social, à même d'identifier les besoins individuels ou collectifs et de les faire remonter jusqu'à la Commission Sociale de la Mairie. Les notions de lien social et de citoyenneté contribuent à la mise en oeuvre de mesures qui pré-servent l'autonomie et l'indépendance individuelle des personnes âgées. Une fois la part faite d'une activité d'assistance réelle mais concernant très peu de personnes âgées<sup>4</sup>, la municipalité se contente de distribuer quelques aides individuelles et d'appliquer les textes gouvernementaux même si l'on aperçoit que cela n'est pas suffisant comme a déclaré le maire de la ville.

La population âgée verriéroise d'origine populaire décroît au fil du temps et on peut remarquer cela par la baisse de demandes d'allocation supplémentaire de retraite ainsi que des prestations financières<sup>5</sup> attribuées aux personnes âgées. Ce qu'on remarque est que la Coordination Gérontologique de la Mairie ne connaît pas vraiment qui est et où se trouve sa population âgée plus démunie. Ce n'est pas un hasard qu'elle s'adresse toujours à l'ONG Commission de Liaison d'Aide aux Anciens de Verrières. Si l'on remarque une certaine baisse de demandes des personnes âgées aux aides sociales du Centre Communal d'Action Sociale (ccas) par contre, les activités plus conviviales comme le repas annuel, la galette des Rois, les thés-dansants et les sorties sont très appréciées, et la gymnastique pour le «troisième âge» ne satisfait jamais toutes les demandes.

---

<sup>4</sup> Il y a à peu près 150 bénéficiaires de diverses types de service et d'aide ménagère : l'usage du télésignal, le portage de repas au domicile, l'accompagnement aux déplacements (courses, médecin, café, promenades, etc.).

<sup>5</sup> L'allocation supplémentaire de retraite vaut 365,97 € et elle est réservé à ceux qui reçoivent une retraite inférieure à 142,36€. Par ailleurs, ce valeur minimum de retraite est remplacée par un versement forfaitaire unique (VFU) égal à 15 fois le montant annuel de la retraite. (valeurs de 2007).

## **Quelles technologies?**

Cette étude distingue trois types de dispositifs techniques qui expriment l'idée qu'il y a lieu de prendre en compte les conditions d'accès aux technologies, selon qu'il s'agit d'un accès en partie contraint comme c'est le cas pour les développements technologiques intéressant l'ensemble de la société et s'imposant de fait aux individus ou d'un accès volontaire, soit parce que le dispositif technologique concerne les besoins spécifiques des plus de 60 ans, soit parce que ces dernières engagent une démarche active en direction des technologies. En réalité, l'accès n'est jamais ni totalement libre, ni totalement forcé. L'impossibilité à concevoir une existence qui se déroulerait en dehors des nouvelles technologies montre bien que certaines pratiques de consommation constituent des normes sociales dont le refus apparaît implicitement comme un indicateur de marginalité. Une position qui s'avère difficile à assumer, notamment pour les plus de 60 ans qui cherchent au contraire à maintenir un lien social.

### **1. Les technologies d'automatisation de la vie publique et de la vie privée**

Il s'agit des technologies liées au phénomène d'automatisation de la vie publique ainsi que les technologies du quotidien, c'est-à-dire de tous les biens, collectifs et privés, auxquels les personnes vieillissantes ont accès, au même titre que toutes les autres composantes de la population. Que se soient les automates intégrés dans les services du tertiaire ou du public (en l'occurrence les services bancaire et postal), les équipements électroménagers ou les technologies de l'information et de la communication, ces objets ont en commun leur caractère prescriptif lié à leur large diffusion dans l'ensemble du corps social. Le degré d'injonction varie en fonction de la diffusion de l'objet technique, de son spectre d'utilisation. Lorsqu'en effet l'usage d'un objet est généralisé dans une société ou un groupe social donné, il devient pratiquement impossible de le refuser car il est producteur d'habitus et de valeurs et à ce titre nécessaire. Il entre dans la culture du groupe.

#### **Les automates**

Le tertiaire et le public, les deux secteurs auxquels appartiennent respectivement l'institution bancaire et la Poste, ont connu de profondes mutations considérables au cours de la décennie écoulée. La Poste a dû se transformer pour prendre le statut d'une entreprise privée, tandis que la banque a cherché

à modifier son image et tient désormais un discours qui prétend s'apparenter à celui du service public, insistant sur la notion de service, faisant ainsi passer un ensemble de valeurs connotées socialement dans le registre capitaliste. La Poste gère des portefeuilles en même temps qu'elle remplit sa mission de service public, la banque offre des services sans jamais cependant s'écartez de sa vocation financière. Nous nous sommes demandées quel regard ces entreprises portent sur la personne vieillissante à travers la manière dont elles procèdent à l'automatisation d'une partie de leurs services et nous avons également observé la manière dont les usagers<sup>6</sup> âgés s'adaptent à ces automatismes.

### L'agence bancaire

Le groupe des usagers ne se subdivise pas en plusieurs sous-groupes porteurs de besoins et d'attentes diverses : les «clients», voire les «Français», forment une population homogène dont l'attitude au regard des automates serait en première approche une réaction de rejet, mais dont la réticence serait rapidement vaincue. La raison de cette non-prise en compte des usagers âgés dans la conception du nouveau dispositif tient au fait que les concepteurs misent sur la disparition inéluctable des clients âgés désemparés par l'utilisation des automates et leur remplacement par une nouvelle «génération» parfaitement familiarisés aux technologies nouvelles qui se diffusent dans la plupart des secteurs d'emploi et pénètrent massivement les foyers. Pour eux, les «personnes âgées» seront progressivement remplacées par des «seniors» parfaitement adaptés à ces nouveaux usages.

Espace froid, fonctionnel : tout est prévu pour que le client ne soit pas tenté de s'attarder au-delà du temps nécessaire aux opérations qu'il entend réaliser : ni table, ni siège, seulement un comptoir étroit pour glisser ses chèques dans l'enveloppe, pour écrire son numéro de compte ou apposer une signature. Si ce choix d'aménagement vise avant tout à fluidifier la circulation de la clientèle et se présente donc comme une composante de la stratégie marchande de l'entreprise, il semble bien que la personne âgée fasse figure de «grain de sable» dans cette mécanique de la relation commerciale qui se veut parfaitement huilée. Dès lors, l'entreprise distingue derrière la réalité de l'âge

---

<sup>6</sup> Selon C. Gucher «la notion d'usager apparaît avec le développement des administrations de services. Les textes gouvernementaux qui instituent en 1985 les conseils d'établissements dans les institutions où vivent des personnes âgées introduisent cette notion. C'est passer du statut d'assujetti passif à celui d'usager qui implique d'être sujet, acteur.» (1998 : 36).

biologique, deux catégories d'individus : le senior, qui appartient au groupe homogène des clients avérés ou potentiels, et la personne âgée, celle dont on nous dira qu'elle «pollue», un terme particulièrement brutal. Ainsi, la «personne âgée» pour qui le temps n'a pas la même valeur que pour l'agent bancaire et qui le perd au lieu de le gérer, est pensée en creux, tandis que le «senior» fait l'objet d'un discours valorisant<sup>7</sup>. Au regard de l'utilisation des automates bancaires, nous avons observé l'existence d'un véritable hiatus entre la représentation positive des «seniors» et la réalité de leur comportement face aux automates. Car c'est une catégorie idéologique puisque le comportement qui leur est attribué et qui commande la politique de la banque ne correspond pas avec leur comportement réel : les «seniors» renâclent à utiliser les automates! Ces «seniors» sont habitués tant dans leur vie professionnelle que privée à déléguer certaines tâches, autrement dit à se faire servir. Inversement, la «personne âgée» se rencontre majoritairement dans la clientèle populaire et les opérateurs économiques ne «ciblent» pas parce qu'elle ne représente pas un marché aussi alléchant que les «seniors». On observe ainsi une corrélation inattendue entre catégorie sociale et faculté d'innovation au regard de ces objets techniques que sont les automates.

## La Poste

Inversement à l'agence bancaire, à la Poste la notion de service est fondamentale, en référence à l'ancien statut. En outre, les usagers de plus de 60 ans ne sont pas encore reconnus comme «seniors». Les termes «personne âgée» ou «client âgé» désignent plus fréquemment sa clientèle âgée. Il n'y a pas non plus, de la part de la direction de la Poste, une politique ou des services spécifiques pour sa clientèle âgée. Ceux-ci viennent rarement à la Poste pour effectuer une seule opération. Ils combinent souvent deux voire trois opérations : achat de timbres ou de carte téléphonique, photocopie, expédition ou retrait de colis, retrait d'argent<sup>8</sup>, etc. De ce fait, le guichet traditionnel correspond davantage à leurs usages combinés que ne le font les automates.

Comparativement à la banque, la clientèle âgée de la Poste, toutes les situations sociales confondues, apparaît globalement rétive à l'utilisation des automa-

---

<sup>7</sup> Rappelons que la notion de senior a été appropriée par le marketing. Identifié comme cible de consommation, le senior constitue donc une catégorie économique caractérisée par le croisement de l'âge et du pouvoir d'achat. Voir notamment Jean-Paul Tréguer (1998).

<sup>8</sup> En France, la Poste est aussi une agence bancaire.

tes qui se trouvent à l'extérieur. Contrairement à ce que nous avons pu observer à la banque, le facteur socio-économique n'induit pas des différences comportementales notables. Pour tous, quelle que soit l'appartenance sociale, la notion de service semble jouer à plein. Néanmoins, le refus ou le sous-emploi des automates s'accompagne fréquemment d'un discours sur son caractère déshumanisant.

La diminution des capacités physiques liée à l'âge mais également la manière dont chacun appréhende son propre vieillissement sont des facteurs décisifs dans l'adoption ou le rejet des automates. A la Poste comme à la banque, les usagers âgés émettent des critiques et/ou font preuve de difficultés à utiliser certains automates. On peut établir un lien entre le degré d'automatisation des services d'une institution et le profil de sa clientèle au regard de l'usage des automates : le fait que le nombre des détenteurs de carte bancaire soient plus faible à la Poste qu'à la banque est évidemment directement lié à l'éventail des services proposés. Le dispositif mis en place par ces établissements a pour but de contraindre les agents à remplir le rôle de médiateur auprès des clients, de manière à ce que ces derniers soient le plus rapidement possibles autonomes. Cependant, l'enquête montre que la clientèle âgée se détourne souvent des automates en raison de difficultés d'utilisation liées aux déficiences provoquées par l'avance en âge mais, principalement, parce qu'il serait vain de ne pas considérer que c'est une clientèle ancienne donc toujours fidèle à ses habitudes ainsi qu'au contact quotidien avec le personnel de ces deux établissements.

### **Les objets techniques de la sphère domestique**

Relativement à l'accès aux objets techniques, il est certain que l'habitus a une incidence majeure sur l'adoption des produits innovants par les personnes âgées dans la mesure où l'avance en âge constitue un effet de sédimentation que l'on peut observer pour toutes les classes d'âge. Le renouvellement biologique ne remplace pas les groupes d'âges à l'identique mais induit également un effet de générations, fortement déterminé par les mutations culturelles et sociales.

«On a tout!» affirme un grand nombre de personnes. Le «tout» en question n'a pas un contenu homogène car il renvoie à la représentation que chacun se fait du nécessaire. Si l'ensemble des objets forme système, le champ qu'il recouvre varie ainsi considérablement d'une personne à l'autre. Ainsi, la liste des objets cités lors des entretiens est extrêmement hétérogène comme, par exemple, cette femme qui range dans la catégorie «nouvelle technologie»

la poubelle à pédales dont elle a fait l'acquisition récemment afin de prouver à son fils qu'elle est «un peu moderne quand même». On constate également que de nombreuses personnes associent le terme «nouvelle technologie» à l'ordinateur. L'appropriation des objets techniques, exigera de l'usager qu'il puise dans sa culture technique ou qu'il la modifie avant de s'entourer de cet objet.

### **Utilitarisme et utilisation : une approche pragmatique**

Utilitarisme et utilisation sont les deux critères qui commandent l'accès des personnes âgées à ces objets techniques. Dans la plupart des cas, il s'agit d'évaluer les objets qui vont réellement rendre service, correspondent à un besoin lié au mode de vie de chacun. Il faut également tenir compte du facteur économique. Chez les personnes les plus modestes, le souci de ne pas gaspiller d'argent entre en ligne de compte. Limitées dans leur capacité d'investissement, elles ont un sens aigu de l'économie domestique et renoncent à un équipement dont le coût leur paraît prohibitif au regard du service rendu. Certains appareils électroménagers comme le micro-ondes, le magnétoscope font partie des objets techniques qui peuvent présenter un déficit d'utilisation par les personnes vieillissantes. Le défaut d'utilisation du four à micro-ondes, par exemple, est lié au fait qu'il requiert une culture technique avec laquelle les usagers âgés sont rarement familier : la cuisson s'effectue sans feu, le récipient reste froid et la durée de l'opération est réduite à quelques minutes. Ces transformations posent un problème d'utilisation si on ne limite pas ce concept au sens étroit que lui ont conféré les ergonomes. Il s'agit là d'une utilisation moins technique que symbolique, liée au schéma qu'ont les usagers âgés des procès de cuisson et de réchauffement.

On peut aussi inverser l'analyse et envisager le non-usage d'un objet technique en terme d'échec au niveau des explications d'utilisation, plutôt qu'en terme de difficultés d'usage qui seraient propres aux personnes âgées. Cependant, l'âge n'est pas le seul facteur comportemental d'utilisation des objets techniques, la profession antérieur ou le type de vie active jouent un rôle important à l'intérêt qu'on porte à ces objets.

En somme, on vérifie que les plus de 60 ans s'intéressent beaucoup plus aux équipements dont ils aperçoivent une signification d'usage. Leur rapport aux objets techniques se décline selon un certain nombre de «dimensions» parmi lesquelles le corps, le temps, l'espace et les relations familiales jouent un rôle fondamental dans le choix de son usage.

## **2. Les services sociaux et le support technique**

Il s'agit de l'ensemble des objets et/ou services à support technique qui s'inscrivent dans l'accompagnement de l'avance en âge. Ces objets et services peuvent être mis en place par les services sociaux mais aussi — et c'est de plus en plus fréquent — par des organisations appartenant au secteur privé qui s'intéressent à ce marché en pleine expansion. Nous considérons donc les utilisateurs âgés mais aussi les organismes tant privés que publics qui mettent à disposition ces services et objets techniques.

Pour mesurer la place qu'occupe la technique au sein des services opérationnels destinés aux personnes vieillissantes, nous devons tenter de dresser l'inventaire des actions en faveur des personnes âgées qui sont engagées tant par le CCAS de Verrières-Le-Buisson que par les structures d'hébergement de statut public et privé.

<b>Catégories d'aides du ccas</b>
1. les actions qui ont pour objectif de pallier aux déficiences occasionnées par le vieillissement et de permettre le maintien à domicile ou en foyer logement <sup>9</sup> .
2. les actions qui relèvent de l'animation et concernent donc essentiellement les conséquences psychologiques et sociales de l'avance en âge.

La municipalité de Verrières-Le-Buisson est depuis les dernières années très attentive à l'application des lois sociales nationales et départementales en faveur de la population de plus de 60 ans, qui représente 15,4% de la population totale. La ville présente ainsi une infrastructure d'accueil pour personnes vieillissantes relativement développée: à l'heure actuelle, on y trouve une maison de retraite médicalisée, trois foyers-logement (dont l'un est totalement privé) et une maison de retraite pour les membres de la communauté des «sœurs blanches», de retour de mission en Afrique. Verrières n'a jamais eu d'hospice, ces locaux qui visaient protéger la société du risque de la propagation d'épidémies et, en conséquence, isolait les misérables de la ville : les indigents, les invalides, les fous et les vieux.

<sup>9</sup> Nous avons choisi de ne pas distinguer la vie au domicile et celle en institutions du type foyer-logement, comme c'est généralement le cas dans la plupart des études portant sur le processus de vieillissement. Cette position qui peut être discutée tient au fait qu'en prenant comme «entrée» les services, notamment à support technique, il s'est avéré que nous pouvions non seulement dresser quasiment la même liste de services mais que ceux qui étaient à support technique étaient souvent assurés par les mêmes prestataires.

<b>Actions ou services destinés aux personnes âgées</b>
1. celles proposées par le ccas à toute la population de plus de 60 ans et auxquelles les résidents des foyer-logements de la ville peuvent également faire appel. Il s'agit de l'aide ménagère et de la téléalarme.
2. celles créées par le ccas afin d'améliorer les conditions de vie des personnes ayant choisi de rester à leur domicile : le portage de repas.
3. celles développées de manière séparée par le ccas et par chacun des établissements mentionnés : l'accompagnement aux déplacements et les soins infirmiers.
4. celles initiées seulement au sein des établissements d'accueil pour personnes âgées : télésurveillance, certains automatismes liés à la fermeture des ouvertures, téléphones à grosses touches, etc.

Au sein du service des prestations gérontologiques, c'est l'aide ménagère qui constitue le fer de lance de la politique de la ville en faveur des personnes âgées, comme en témoigne le document de présentation du secteur retraités et personnes âgées qui n'indique des données chiffrées que pour cette prestation. Son encadrement est assuré par la responsable du service ainsi que deux collaboratrices à temps plein et partiel qui se répartissent l'ensemble des tâches du secteur. Elle fait actuellement appel à seize aides ménagères. En 1997, celles-ci ont assuré 21 752 heures de travail auprès de 139 personnes touchées par des incapacités physiques ou psychiques d'ampleur variable.

Jusqu'au début des années 1990, les autres prestations proposées par le service étaient, si on excepte le portage de repas chaud à domicile, le transport des personnes aux déplacements divers et, principalement, l'animation. Sous cet intitulé, on trouve un ensemble de prestations ayant pour dénominateur commun de viser à rompre l'isolement de la personne, principal souci de l'équipe en charge de ces actions : «tout le problème», nous dit celle qui fut responsable du service de 1964 à 1994, «c'est la liaison sociale avec les gens et c'est très important parce qu'ici on peut être complètement isolé». C'est seulement en 1990 que devant l'accroissement du nombre des personnes vieillissantes qui avancent dans la dépendance, tout en persistant à vouloir demeurer chez elles, que les services sociaux municipaux ont créé une prestation nouvelle faisant appel à l'un des objets de la large gamme d'appareils de la technologie de l'information et de la communication (TIC) : la téléassistance.

La volonté pourtant affichée de développer des prestations plus techniques ne s'est pas, pour l'instant, traduite dans les faits. Même si la conviction

qu'il y a une relative urgence à repenser le dispositif et à le faire évoluer est acquise par tous ceux qui interviennent au niveau de la politique sociale de la vieillesse, depuis les agents administratifs jusqu'aux élus, l'ensemble des acteurs concernés semble relativement démunis face aux décisions à prendre.

La question de la culture technique de la population âgée semble interroger celle des acteurs de proximité, membres du ccas et élus qui fixent les orientations de la politique sociale municipale. Pour eux, l'action sociale est éclairée par la prise en compte des besoins sociaux, explicites et implicites, et toute l'analyse personnelle que font ces acteurs de la scène gérontologique va dans ce sens. Faute sans doute d'une grille d'évaluation des besoins qui dépasse le discours des intéressés pour tenter de les « traduire » en termes objectivés, de les interpréter à la lumière d'une offre technique susceptible d'apporter des réponses. Il ne s'agit évidemment pas de dire que la technique serait « La » solution qui règlerait la totalité des difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes âgées en perte progressive d'autonomie, mais de l'envisager comme une solution adaptée à certaines d'entre elles au sein d'une panoplie d'aides recourant également à l'accompagnement humain. Cette perspective est certainement celle qu'envisage l'équipe municipale au niveau de sa réflexion collective, toutefois l'infrastructure cognitive du groupe de même que celle des individus qui le composent est imprégnée par une vision que l'on pourrait qualifier de socio-humaniste. Cette vision est un héritage de la tradition communale, fortement imprégnée par les valeurs du catholicisme social et de l'humanisme. C'est à travers leur prisme que sont interprétés les besoins et pensées les solutions qu'il convient de leur apporter. Que ce bien-être passe par des solutions techniques est à leurs yeux tout à fait évident et il incombe aux pouvoirs publics de les suggerer et de légiférer si nécessaire.

Dans la mesure où la question du lien social occupe une place centrale dans les représentations que les agents des services sociaux et surtout les élus se font du rôle des décideurs locaux, il n'y a rien de surprenant à ce que la première prestation à support technique qui ait été proposée soit la téléalarme dont la fonction est de permettre la mise en relation des personnes. En revanche, les services à support technologique qui ont pour vocation de compenser les éventuels handicaps semblent être pensés plus ou moins explicitement comme des facteurs d'isolement supplémentaire. Il est clair que pour la plupart de ceux que nous avons rencontrés la «prothèse humaine» sera toujours préférable à la prothèse matérielle pour de multiples raisons. Prenons

un exemple emprunté à la domotique : la fermeture automatique des huisseries pour les personnes qui souffrent d'arthrose. Il faut prendre en compte le coût élevé de l'installation (qui le supportera?) et la réponse apportée ; la fermeture par télécommande va certes solutionner le problème sur le plan pratique mais la solitude de la personne qui bénéficiera de ce service verra éventuellement sa solitude renforcée. Pour la municipalité, la détérioration des structures sociales traditionnelles est la cause des difficultés rencontrées par la personne âgée.

Identifiant la question du lien social comme un des enjeux majeurs du présent, l'équipe municipale évacue l'innovation technique comme la panacée pour une prise en charge du vieillissement adaptée aux besoins. Il y aurait ainsi un véritable hiatus entre l'évaluation sociale de la technologie et l'évaluation technique de la société. On peut se demander en outre s'il n'y a pas lieu de voir, derrière la priorité accordée au facteur humain, les effets conjugués d'une représentation des technologies qui met en exergue leur coût, considéré comme prohibitif, et leur incidence, supposée négative sur l'emploi. Les élus, qui doivent pouvoir afficher une gestion saine des dépenses publiques dans un contexte par ailleurs marqué par les restrictions budgétaires et qui sont confrontés au problème du chômage qui a nécessairement des conséquences sur l'utilisation du budget communal, tendent spontanément à privilégier les solutions jugées les moins coûteuses et les plus favorables à l'emploi. Le fait que tous les services d'aide aux personnes vieillissantes soient déficitaires, en dépit du fait que la population de la commune est globalement plus aisée que dans d'autres localités, n'encourage incontestablement pas la municipalité à s'orienter vers des solutions susceptibles de grever davantage un budget déjà difficile à boucler.

C'est par la mise en place d'un discours d'accompagnement, par une volonté soutenue de médiatisation, que les services sont susceptibles de rencontrer un écho auprès des usagers potentiels et de «rentabiliser» leurs investissements. Nous nous sommes demandé, concernant les services à support technologique et en particulier la téléalarme et la cuisine de liaison froide, comment se construisait ce double effort de coordination et d'accompagnement. Sur ce point, on ne peut que constater l'insuffisance d'un tel effort, tant au niveau de la coordination que de la médiatisation du service. Quelques données permettront de le mesurer. Créé en 1990, le service de téléalarme a rapidement compté plus de 130 abonnés. Compte tenu du vieillissement socié-

tal que l'on peut observer à Verrières, on pourrait supposer que cet effectif a été croissant au cours de la décennie écoulée. Or il n'en est rien : les effectifs n'ont, depuis cette date, cessé de diminuer. Autrement dit, les décès n'ont pas été compensés par de nouveaux abonnements et certains abonnés n'ont pas renouvelé leur abonnement. Comment expliquer une telle érosion de l'effectif ? L'enquête montre que l'information circule mal auprès de la population concernée, c'est à dire auprès des personnes âgées mais également auprès des descendants. Car, la démarche initiale de prise de contact avec les services sociaux pour connaître les possibilités d'aide est généralement engagée par des parents proches, enfants, neveux, petits-enfants. Ce sont donc eux qui prennent en premier connaissance de l'utilité de la téléalarme et qui s'en font ensuite l'écho auprès de leur parent âgé.

### **La livraison de repas : la cuisine en liaison froide**

Jusqu'en juillet 1996, le ccas livrait aux personnes de plus de 60 ans, qui en faisaient la demande, des repas chauds. La livraison s'effectuant à partir de 10 h, il fallait consommer la nourriture dans un court délai après la livraison ou bien faire réchauffer le récipient, une tâche susceptible de poser problème à certains car, le récipient n'était pas adapté au four et au feu : le bain-marie étant la technique conseillée. La dévolution de la barquette obligatoire. C'est pourquoi la municipalité a créé voici deux ans une cuisine en liaison froide. Les personnes intéressées reçoivent un repas froid qu'ils doivent réchauffer eux-mêmes ou faire réchauffer par les aides ménagères ; les nouvelles barquettes, jetables, sont adaptées au four, au bain-marie et au micro-ondes.

La technologie de préparation des repas est très sophistiquée. Même si elle n'est pas visible et ses bénéficiaires n'ont pas un accès direct — seulement au produit final —, elle est très présente. Dans une étude sur le profil des utilisateurs âgés des technologies en Suède, B. Östlund affirme que «dans l'interaction sociale entre les prestataires et les bénéficiaires de soins ces technologies convergent dans leur interdépendance au contexte social (...). Ainsi, il existe une relation symbiotique entre la technologie et le système social au sein du système de garde» (1999 : 65). Le public servi par le ccas est composé majoritairement de femmes seules, très peu d'hommes seuls et moins encore de couples. La moyenne d'âge est de plus de 80 ans. Étant donné que le prix du repas est fixé à peu près à cinq euros, la clientèle de la cuisine en liaison froide appartient plutôt aux couches moyennes. Pour de raisons diverses, beaucoup de

ces personnes ont des difficultés à exercer les gestes nécessaires à la préparation de leurs repas mais une raison se révèle aussi très présente chez les personnes qui vivent seules : l'aide sociale se transforme finalement dans un soutien relationnel puisque les personnes, même capables, se font chauffer le repas par l'aide ménagère et le mange durant la présence de celle-ci. Dans une situation comme dans l'autre, c'est le ccas qui fait le lien entre les personnes âgées et l'objet technologique. Il rythme l'heure du déjeuner (un seul repas est livré par jour) et les apprenne à s'adapter à un nouveau type de repas dont leur goût ne compte pas.

### **Les résidences avec services : la priorité aux technologies de surveillance**

Du fait d'évoluer d'une commune agricole à une ville plutôt bourgeoise, la municipalité a commencé à stimuler l'installation d'établissements pour sa population plus démunie — la maison de retraite Léon Maugé et l'Arep — et, plus tard les «résidences» pour des «seniors» que s'inscrivent davantage dans le schéma actuel du «prêt-à-vivre» qui tend à assister la personne dans la totalité de ses actes quotidiens; c'est le cas de la résidence du Bois et de la résidence Paul Gauguin. L'enquête a concerné seulement deux établissements collectifs qui accueillent des populations sensiblement différentes, valides ou semi-dépendantes : la Résidence du Bois et l'Arep<sup>10</sup>.

L'Arep accueillait vers<sup>11</sup> 75 personnes, dont onze hommes seuls, cinquante-huit femmes et trois couples. Leurs origines socioprofessionnelles sont généralement modestes : près de la moitié étaient au cours de leur vie active des employé(e)s et des ouvrier(e)s et une dizaine de femmes étaient sans profession. A Verrières, l'image de l'Arep est celle d'un foyer-logement pour ceux qui «n'ont pas beaucoup de moyens». La localisation du foyer en retrait du centre-ville et sur une colline pénible à gravir pour ceux qui connaissent des difficultés de locomotion ne favorise pas les relations des résidents avec la population locale. Selon la directrice, ce sont les enfants qui dans la plupart des cas incitent leurs parents âgés à entrer à l'Arep lorsqu'ils sont en perte d'autonomie et que les aides proposées par le ccas ne suffisent plus.

---

<sup>10</sup> Nous n'avons pas mené notre enquête dans la Maison de retraite départementale Léon Maugé, un établissement destiné aux personnes âgées non autonomes ni dans la nouvelle résidence qui venait d'ouvrir.

<sup>11</sup> En avril 1999.

La Résidence du Bois est propriété des caisses de retraite complémentaire AGIRC et à ce titre réservée à leurs allocataires. Depuis peu, elle s'est néanmoins ouverte aux allocataires ARCO<sup>12</sup>, élargissant par là-même l'éventail social de sa clientèle. Elle compte 106 logements. Elle est perçue à Verrières comme l'opposé de l'Arepal, un foyer «qui reçoit des gens dans un environnement luxueux, avec des services, une restauration un peu sélect, etc.». Avec sa décoration qui s'apparente à celle d'un hôtel de grand standing, la résidence entend se démarquer des maisons de retraite «lambda comme on en trouve partout» et recherche une clientèle aisée, socialement homogène.

La palette des services à support technologique qui est offerte par ces deux établissements est peu fournie. Leurs directeurs n'envisagent pas de pousser plus loin les aménagements domotiques dans la mesure où aucun des deux établissements n'ont vocation à accueillir des personnes totalement dépendantes sur les plans physique et psychique<sup>13</sup>. C'est pourquoi leurs schémas d'évolution vont dans la même direction : apporter les aménagements propres à améliorer la sécurité des résidents et les informer sur les objets techniques susceptibles de compenser les handicaps physiques. La recherche d'un environnement sécurisant, tant pour la famille que pour la personne âgée elle-même, est l'une des principales motivations à l'entrée en résidence-logement. C'est donc la sécurité qui est le fil conducteur de la politique de réaménagement des services. Elle se décline en deux volets : la sécurité interne, celle des résidents face aux risques d'accidents liés aux effets du vieillissement et la sécurité externe, celle qui consiste à protéger les résidents d'éventuelles agressions extérieures (intrusion, vol, etc.).

En somme, ces deux résidences marquent nettement l'existence de populations âgées qui viennent d'horizons socio-économiques différents et qui de fait n'ont pas de services comparables, on constate cependant que la technologie n'est pas véritablement une donnée discriminante. Si la Résidence du Bois peut être considérée comme un établissement haut-de-gamme, c'est moins en terme de sophistication technique des services qu'elle offre à ses résidents que parce qu'elle associe à un environnement luxueux une philosophie de service. On voit donc que ce qui fait la différence entre les deux établissements,

---

<sup>12</sup> Regroupement des caisses de retraite complémentaires des employés.

<sup>13</sup> Les lits médicalisés de la Résidence du Bois ne sont pas destinés à des personnes entrant dans l'établissement mais aux pensionnaires dont l'état de santé se dégrade.

outre les atouts du service hôtelier (logements spacieux, salons confortables, cuisine recherchée), c'est la qualité de l'accompagnement humain. Ainsi, les technologies mises en oeuvre pour faciliter le quotidien des personnes âgées dans ces établissements collectifs, ont principalement un caractère social puisque les aspects techniques sont plutôt liés à la domotique classique : maîtrise de charges, amélioration de la sécurité, services divers (restauration, blanchissage, animation, etc.), et un système d'alarme — téléalarme ou sonnerie dans la chambre.

### **3. Les associations socioculturelles & les nouvelles technologies**

Nous avons choisi de considérer les pratiques socioculturelles des personnes âgées dès lors que celles-ci intègrent des technologies nouvelles. Les individus arrivant de plus en plus valides à l'âge de la retraite sont en effet amenés à s'engager dans des activités qui comblient le vide laissé par la perte d'activité professionnelle. La forte progression de la participation des personnes de plus de 60 ans au monde associatif en est un indice.

La politique gérontologique mise en oeuvre par la municipalité valorise les échanges sociaux entre les générations et considère que l'insertion des personnes âgées dans la société peut s'envisager de multiples façons. C'est ainsi que ces personnes sont invitées à rester dans leurs domiciles, tout en créant et développant des programmes collectifs qui leur permettent de garder leur place dans l'espace social. Dans cette perspective, la Commission sociale a souhaité confier la gestion et l'accueil de l'Office de tourisme-syndicat d'initiative de la ville à des personnes retraitées qui travaillent en régime de bénévolat. Cependant, cela fait aussi partie des tactiques que les jeunes retraités mettent en oeuvre pour s'échapper de la routine ; c'est le moment de la «reconversion» lorsqu'ils se tournent vers la création ou le développement des activités bénévoles, «c'est l'activité invisible qui n'est ni travail ni loisir mais un immense 'néo-bénévolat productif」, comme signalent Barthes, Clément et Drulhe (1988).

#### **Les associations socioculturelles liées aux nouvelles technologies**

Verrières ne compte pas moins de 247 associations, classées par la municipalité selon plusieurs secteurs : social (51), culturel (15), sportif (43), scolaire (5), foncier (29), jeunesse (12), loisirs (38), divers (54). Sur le nombre total, 43 sont gérées par des personnes retraitées mais quatre seulement proposent

des activités réservées aux retraités : l'Association des Résidents de l'Arepa, l'Association pour le «Mouvement Chrétien des Retraités - Vie Montante», le Club Bel Age et la Commission de Liaison d'Aide aux Anciens de Verrières. Ce sont en majorité, des cadres moyens et supérieurs retraités qui dirigent et participent de ces associations. Ce nouveau rôle social fait partie d'un processus de reconstruction identitaire car en s'engageant dans un contrat social avec leur commune, les jeunes retraités cherchent de nouvelles formes de réalisation de soi à l'instar des prédictions de la paroisse dont ils font partie. Le coordinateur de la Commission sociale évoque ainsi la participation active des nouveaux retraités dans la vie communautaire : *on se rend compte que la plupart des Verriérois, cadres ou techniciens avec des revenus où la question d'argent n'existe pas, sont tous à la tête des associations, toutes ont à leur tête des gens du troisième âge. Et de deux choses l'une : ou on a des gens seuls qui se mettent dans des associations parce qu'ils ont un goût pour ça. Il faut dire que les gens arrachés au travail trop tôt, ont encore besoin de se créer des apparences de règles et ces associations sont très intéressantes pour eux.* Ils s'engagent ainsi dans tous les domaines de la vie associative ; qui se soit éducatif, culturel, social, caritatif et humanitaire mais aussi dans le développement du tiers-monde, le soutien aux chômeurs et aux sans-papiers et sans-abri, le tutorat de jeunes en difficulté, de personnes handicapées et des personnes âgées et leurs rapports aux nouveaux objets techniques .... C'est une solidarité formelle qui entraîne des échanges entre les générations.

La majorité des associations qui développent des activités liées à certains objets technologiques comme le club d'informatique, l'association de cinéma et audiovisuel, entre autres est dirigée par des cadres retraités et très fréquentée par des personnes de plus de 60 ans. Les motivations d'adhésion à une association varient selon l'appartenance sociale : les retraités du milieu populaire s'adressent plutôt aux clubs du troisième âge ce que les permettent le maintien de contact avec d'autres personnes ainsi que de participer à certains loisirs ; pour les cadres moyens et supérieurs l'intention est de garder un rôle social ou un contact avec le monde professionnel. L'image des personnes âgées est celle des ceux qui s'intéressent moins aux technologies de l'information et de la communication, toujours liées à la jeunesse. Ce stéréotype ne s'applique pas vraiment lorsqu'on entre dans le Club informatique Minerve et dans la Société de cinéma et audiovisuel de Verrières-Le-Buisson (SCAVB), deux associations loi 1901 qui développent des activités

liées aux objets techniques et qui comptent avec une forte adhésion des personnes de plus de 60 ans.

Les usages de l'informatique sont multiples, il y en a qui écrivent un journal familial d'autres viennent pour échanger des expériences avec les plus jeunes aussi bien que pour «*rendre service*». Car, le Club Minerve offre des cours d'informatique individuels ou en groupe comme c'est le cas d'une école primaire privée local. «*Rendre service*» c'est aussi remplir le temps libéré par la retraite et comme le dit Mr. Z «*ça prend énormément de temps car quand on fait du bénévolat ces sont toujours les mêmes qui rament! Je m'occupe presque à 80%!*». Quels que soient les objets techniques, les personnes âgées ne s'intéressent qu'à ceux qui s'inscrivent dans leurs habitudes et usages quotidiens. Cela vaut aussi pour l'informatique, un objet que les permet de se sentir intégrés au monde d'aujourd'hui mais surtout d'être plus proches de leurs descendants.

Les échanges entre générations sont aussi tissés à la Société de Cinéma et audiovisuel de Verrières-Le-Buisson. Car, même si ses membres «*sont surtout des adultes et des retraités qui font des voyages et qui ramènent des images d'un voyage en Inde, au Kenya, n'importe où*», la SCAVB offre aussi des cours de vidéo aux élèves de sixième du collège de Verrières. L'adhésion massive des retraités s'explique par le fait qu'à part les cours de vidéo et de photo dont ils sont en majorité les bénéficiaires, les projections sont le jeudi soir et ainsi très fréquentées par les Verriérois de plus de 60 ans.

Dans tout état de cause, dans les associations ou dans les logements individuels, les utilisateurs de l'informatique et de la vidéo sont des retraités qui ont des conditions économiques et sociales plus favorables. La connaissance antérieure de ces technologies n'est pas un facteur qui définit la capacité à apprendre. L'expérience de nouvelles attitudes techniques différentes de celles d'avant est un changement important. Nous constatons que les rapports aux nouvelles technologies ne sont pas liés à un vécu professionnel antérieur ni à l'âge. C'est plutôt l'intérêt que ladite technologie peut leur apporter. Pour beaucoup des nos interviewés, les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent une nouvelle manière d'être en relation avec les autres, une nouvelle forme de sociabilité que s'établit dans les lieux associatifs mais aussi dans le milieu privé.

Dans ce sens, la municipalité de Verrières a stimulé les initiatives en direction des loisirs et de la culture soit en créant des services municipaux pour

les retraités soit en soutenant l'action des clubs ou des associations. Même si la municipalité elle-même n'a pas encore introduit des dispositifs liés aux nouvelles technologies, elle reste par contre, comme un élément intermédiaire entre la population âgée et les associations socioculturelles.

### **En guise de conclusion**

La génération née après la première guerre mondiale a vécu de multiples changements de la société et a profité, plus que les générations nées au début du siècle, de la protection sociale, de l'évolution des niveaux de vie et donc de la consommation et des loisirs. Par ailleurs, ce sont les nouveaux retraités, la génération de 65-75 ans, qui se replient sur la prévention aux maladies du vieillissement en faisant plus attention au corps : l'alimentation, les produits d'esthétique, les cours de gymnastique pour le «troisième âge» ainsi que les divers types de sports et le jogging sont très répandus aujourd'hui.

Les analyses des effets des nouvelles technologies sur les personnes vieillissantes mettent en évidence que la plupart des exigences ou attentes de cette population privilégie les équipements d'usage simple et principalement qui peuvent leur rendre service. F. Sigaut attire notre attention sur un point généralement écarté du discours sur la technologie : confrontés sans cesse à des objets dits «technologiques» complexes dans leur conception, nous occultons le fait que les opérations techniques liées à leur mise en œuvre sont en revanche souvent infiniment moins complexes que celles que nécessitaient les générations antérieures d'objets techniques. Faire fonctionner un four à micro-ondes exige un savoir-faire beaucoup moins élaboré que celui qui est requis pour une cuisinière à bois et charbon. D'un côté des techniques, appelées technologies, qui n'exigent de l'utilisateur qu'une compétence limitée (appuyer sur quelques boutons dont la fonction est généralement indiquée au moyen de logotypes éloquents), de l'autre des techniques qui nécessitent la mobilisation de ressources techniques développées. Or les personnes vieillissantes possèdent ces ressources car elles ont été amenées, au cours de leur existence, à acquérir la maîtrise de techniques devenues désormais obsolètes. Mettre en avant la complexité des technologies contemporaines comme facteur d'explication pour leur non-usage par les personnes âgées constitue donc une véritable erreur d'interprétation. Si non-usage il y a, il faut probablement chercher ailleurs l'explication.

De fait, si la robotisation du domicile n'est pas encore à l'ordre du jour pour cette population classée comme «inactive» par les agents économiques par contre, elle soutient tout un marché touristique, alimentaire, esthétique, médical, etc. ainsi que toute une culture qui lui est spécifiquement dédiée comme la presse et des stations de radio (*Notre Temps*, *Radio Bleu* et *Radio Nostalgie*), (Barthe et al., 1988). Toutefois, cette population, contrairement à ce qu'on constate, n'est pas complètement hostile aux innovations techniques comme l'affirment certains auteurs. C'est davantage une conception utilitariste du besoin et les avantages du service que le nouvel objet peut rendre. Il y a ainsi différentes façons de vieillir et de s'adapter aux automates et aux technologies domestiques.

Nous avons vérifié au cours de nos enquêtes, que les personnes rencontrées, toutes catégories sociales confondues, sont de plus en plus familiarisées avec ces technologies, elles en ont de moins en moins de restrictions à les utiliser, elles cherchent de plus en plus à les connaître... Si nous comparons des données statistiques sur la diffusion auprès des personnes âgées d'un objet technique comme, par exemple le magnétoscope ou le micro-ondes, établies il y a cinq ans et aujourd'hui, nous constatons que celle-ci a considérablement progressée.

Par ailleurs, des études sociologiques sur la vieillesse dépendante ne manquent pas<sup>14</sup>. Certains argumentent que, malgré les bonnes intentions politiques, ces programmes contribuent, au contraire, à conduire les personnes vieillissantes à l'isolement et à la dépendance absolue aux services de pri-ses en charge (Guillemard, 1998). Ayant comme objectif l'analyse des politiques sociales de la vieillesse et leurs conséquences économiques — l'augmentation des coûts pour la collectivité — ces études ne prennent pas en compte que les vieilles gens n'ont pas toujours une dépendance physique mais ce que leur manque ces sont plutôt des rapports sociaux — une dépendance relationnelle. Car, pour ceux qui vivent seuls, les aides ménagères et les aides soignantes jouent un rôle social très important dans la mesure où elles constituent fréquemment l'unique contact qu'ils ont dans la semaine, voire dans la vie. L'apport de ces services ne peut pas être raisonné seulement en termes économiques et/ou comme une charge pour la société. Au contraire, ils per-

<sup>14</sup> La majorité de ces réflexions sur la vieillesse dépendante évoluent souvent sous l'angle biomédical et/ou économique.

mettent aux personnes de plus de 60 ans de vivre le plus normalement possible, tout en encourageant les solidarités à travers une assistance, une écoute et une compagnie même si la charge devient trop lourde ou trop complexe.

Tout semble indiquer que l'action gérontologique des certaines municipalités françaises est encore très restreinte aux préconisations de l'État : les aides sociales (le soutien à domicile), certains équipements de sécurité (téléalarme et cuisine en liaison froide) et l'animation. Comme nous venons de signaler, la population âgée qui vit plutôt seule a plus de besoin d'une aide relationnelle que d'une aide matérielle et ce sont seulement les aides ménagères celles qui peuvent les apporter un contact quotidien avec l'extérieur. Pour ceux qui demandent d'être intégrés dans le monde moderne des technologies de l'information et de la communication on a mis en place, à travers d'aides financières, tout un réseau d'associations loi 1901 qui développent des activités liées à ces techniques comme l'informatique, la photographie et la vidéo. Ces sont donc les municipalités qui établissent le lien entre les nouvelles technologies et leur population de plus de 60 ans.

## Références Bibliographiques

- AKRICH, M. 1987. Comment décrire les objets techniques. *Techniques et Culture*, n. 9, p. 48-64.
- ALIAGA, C. et NEISS, M. 1999. La prise en charge des personnes âgées: maintien à domicile ou hébergement collectif. *Données Sociales*. INSEE: 256-263.
- ATTIAS-DONFUT, C. 1999. La médiation des femmes et le sexe de la technologie. *Retraite & Société*, n. 27, p. 4-7.
- ATTIAS-DONFUT, C. 2004. Sexo e envelhecimento. In PEIXOTO, C. Família e Envelhecimento. Rio de Janeiro: FGV, p. 85-108.
- BARTHES, J.-F., CLEMENT, S. et DRULHE, M. 1988. Vieillesse ou Vieillissement? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées. *Les Cahiers de la recherche sur le travail social*, n. 15, p. 11-31.
- BRETON, P. 1998. Les personnes âgées dans le discours de promotion des nouvelles technologies: une exclusion constitutive? *Prévenir*, n. 35, p. 49-54.
- CARADEC, V. 2001. Sociologie de la vieillesse et du vieillissement. Paris : Nathan, col.128.
- CARADEC, V. 2000. O que os objetos tecnológicos dizem sobre as relações familiares. In: PEIXOTO, C., SINGLY, F. et CICCHELLI, V. Família e

- Individualização. Rio de Janeiro: ed. FGV, p. 79-93.
- CARADEC, V. 1999. Usages de technologies et vieillissement: une grille de lecture identitaire et familiale. Evolutions technologiques, dynamique des âges et vieillissement de la population. MIRE/CNAV, Rencontres et Recherches, p.36-46.
- ELLUL, J. 1977. Le système technicien. Paris : Calmann-Lévy.
- FARDEAU, M. 1996. Marché et vieillissement: une approche économique. Paris : Gérontologie et Société, n. 76, p. 6-13.,
- GUCHER, C. 1998. L'action gérontologique municipale. Une entreprise de définition de la vieillesse et de ses pratiques. Paris : L'Harmattan.
- GUILLEMARD, A.-M. 1998. Politiques d'emploi, politiques sociales, quelles constructions du vieillissement ? Prévenir n. 35, p. 71-77.
- LAROQUE, P. 1962. Rapport Laroque. Commission d'étude des problèmes de la vieillesse. Paris, Documentation française.
- ÖSTLUND, B. 1999. Profil des utilisateurs des technologies de l'information et de la communication chez les personnes âgées en Suède. Retraite & Société, n. 2, p. 55-73.
- PEIXOTO, C. E. (org.) 2004. Família e Envelhecimento. Rio de Janeiro: FGV
- PEIXOTO, C. E. 2000a. Envelhecimento e Imagem: as fronteiras entre Paris e Rio de Janeiro. São Paulo: ed. Annablume.
- PEIXOTO, C. E. 2000b. Avós e netos na França e no Brasil : a individualização das transmissões afetivas e materiais. In: PEIXOTO, C. E., SINGLY, F. et CICCHELLI V. Família e Individualização. Rio de Janeiro: ed. FGV, p. 95-11.
- POCHET P. 1997. Les personnes âgées. Paris : Ed. La Découverte, col. Repères.
- SCARDIGLI V. 1987. Technologies du quotidien et culture de consommation. Culture Technique, n. 17, p. 202-205.
- TREGUER J.-P. 1998. Le senior marketing : vendre et communiquer avec succès au marché des plus de 50 ans. Paris : Dunod.
- VOLATIER J.-L. 1995. Consommation des personnes âgées et nouvelles technologies. Gérontologie et Société, n. 75, p. 53-63.